

# L'ADEME

en Bourgogne-Franche-Comté

## DOSSIER DE PRESSE

Synthèse 2025 et perspectives 2026

Avril 2026



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 avril 2026

# L'ADEME en Bourgogne-Franche-Comté, un appui majeur à la transition écologique en région

L'ADEME, opérateur de l'État est un acteur central pour la transition écologique, notamment dans le cadre du déploiement de la COP\* régionale et dans sa traduction en projets sur le territoire. Son rapport annuel 2025 illustre son rôle d'expertise, d'animation, de capacité d'entraînement et de financement de projets ambitieux.

Avec ses différents dispositifs, l'ADEME aide les entreprises et les collectivités de notre région à relever les défis de la décarbonation et de l'adaptation au changement climatique.

### **Au bilan 2025, une accélération de l'engagement des entreprises et des collectivités.**

83 millions d'euros d'aides déléguées à l'ADEME par l'État en Bourgogne-Franche-Comté ont bénéficié à 541 projets en 2025. Cela représente 345 millions d'euros d'investissements en faveur de la transition écologique dans notre région.

Avec **63 % des projets, ce sont les entreprises qui représentent la majeure partie des actions accompagnées en 2025**. Ceci confirme la pertinence des programmes déployés par l'ADEME pour accompagner les acteurs économiques au plus près de leurs attentes. L'entreprise nivernaise Losanje (Varennes-Vauzelles) fait partie par exemple des projets soutenus en 2025.

Cette start-up industrielle, spécialisée dans la seconde vie de matériaux textiles, a vu ses locaux tripler de surface et son offre durablement installée auprès des grands donneurs d'ordres.

Les collectivités, quant à elles, ont été destinataires de plus de 50% des aides de l'ADEME 2025, notamment via l'accompagnement de projets structurants de réseaux de chaleur notamment Dijon, Autun, Montbéliard, Lons-le-Saunier.

\* COP : Conférences des parties

**La chaleur renouvelable se situe en tête des aides allouées en 2025**, via des projets qui adressent à la fois des entreprises et des collectivités. Avec 50,15 millions d'euros distribués en 2025, c'est le montant total le plus élevé mobilisé en BFC depuis la création du Fonds chaleur en 2009.

L'organisation mise en place par la direction régionale permet d'être au plus près de tous les acteurs et de tous les territoires et d'accompagner **une grande variété des projets sur l'ensemble du territoire régional. Les interlocuteurs privilégiés de l'ADEME sont maintenant connus des départements, avec des référents dédiés pour les collectivités et pour les entreprises.**

L'ADEME, est également pleinement impliquée dans la mise en oeuvre de la COP régionale, en pilotant 11 de ses 44 actions (par exemple, la valorisation des haies ou les travaux sur les emballages consignés).



**Les élus, étroitement associés aux travaux de la COP, constituent des acteurs essentiels** dans l'approfondissement des prises de conscience et l'impulsion d'initiatives locales. C'est pour les soutenir en partageant les meilleures pratiques que le réseau Élus pour Agir a été lancé en 2024. Comptant plus de 300 élus fin 2025, c'est un collectif dynamique animé par la direction régionale qui ambitionne de rassembler en 2026 les nouveaux élus.

Par ailleurs, six nouvelles collectivités se sont engagées dans le programme TETE (Territoires Engagés Transition Écologique) portant à 60% le taux de la population régionale couverte par ce programme.



## En 2026, un accompagnement ciblé pour tous les acteurs du territoire régional.

Soutenir l'ensemble des entreprises, quelle que soit leur taille, leur secteur d'activité, dans leurs **parcours de décarbonation** reste une priorité majeure de l'ADEME en 2026. Pour ce faire, elle s'appuiera sur des dispositifs complémentaires afin d'apporter des réponses adaptées à leurs besoins, notamment par le déploiement de conseillers dédiés au sein de partenaires et une offre complète de diagnostics.

Le suivi et l'accompagnement des entreprises industrielles les plus fortement émettrices, en lien avec la DREETS et la DREAL, reste en 2026 un axe fort.

Autre sujet majeur en 2026 : **l'économie circulaire**. L'enjeu est maintenant de tirer parti des nombreux retours d'expérience pour généraliser où c'est possible les modèles de sobriété matière (par exemple pour les entreprises les démarches d'éco conception, d'économie de la fonctionnalité et de la coopération).

**En 2026 au-delà des actions déjà engagées pour l'accompagnement des collectivités**, l'ADEME reste à l'écoute des signaux faibles avec une attention particulière aux attentes des nouveaux exécutifs communaux pour impulser de nouvelles initiatives notamment en matière de développement des énergies renouvelables, en lien avec l'ambition du plan d'électrification de la France.

**L'animation de réseaux de proximité reste un enjeu fort de la direction régionale de l'ADEME.**

On peut citer par exemple :



→ **Le réseau régional RT2E (réseau de la transition écologique et économique), animé par l'ADEME et la Région** qui propose un accompagnement aux entreprises autour des thématiques de la transition énergétique, de l'économie circulaire, de la mobilité et de l'adaptation au changement climatique. En 2025, plus de 1 500 entreprises sensibilisées et 829 entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement de projets.



→ **Un autre réseau régional d'importance est celui centré sur l'alimentation**, animé conjointement par l'ADEME, la DRAAF et la région : **Teradi** (territoire d'échanges et de ressources en alimentation durable et inspirante). Cet espace d'échanges et de ressources compte environ 120 membres, notamment impliqués dans la préparation et l'animation des PAT (projets alimentaires territoriaux).



## Un nouveau dispositif pour les entreprises : Mon parcours économies d'énergie (MPEE)

PACTE Entreprises est un programme CEE (Certificat d'Economie d'Énergie) piloté par l'ADEME, conçu pour **améliorer l'efficacité énergétique et accélérer la décarbonation des TPE et PME** des secteurs industriel et tertiaire privé. Intitulé " **Mon parcours économies d'énergie (MP2E)** ", son objectif est de **réduire leur impact environnemental tout en renforçant leur compétitivité**.

La pierre angulaire du programme est **le déploiement d'un réseau national de conseillers énergie**, offrant un guichet unique gratuit pour un accompagnement neutre, sur mesure et adapté aux contraintes sectorielles et financières de chaque entreprise. Le dispositif propose également **un écosystème numérique** pour autonomiser les entreprises et suivre les actions menées par les conseillers ainsi que **des aides financières** pour faire un état des lieux et pour passer à l'action.

**En Bourgogne Franche-Comté**, l'objectif est de **structurer un maillage territorial homogène de conseillers énergie** représentant à terme 10 équivalents temps plein (ETP) afin d'assurer une couverture complète du territoire. Aujourd'hui, **16 conseillers énergie** (8,3 ETP) sont en place dans différentes structures partenaires : **CCI, la CMA, FIBOIS et Bourgogne Énergies Renouvelables**. Ces conseillers sont intégrés au réseau RT2E (Réseau de la Transition Ecologique et Economique) en place depuis plusieurs années avec le soutien de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Afin d'atteindre les objectifs du programme et consolider le réseau, **des contractualisations de gré à gré sont ouvertes du 3 avril au 15 juin 2026**.

« Mon Parcours Economies d'Énergies » ambitionne **d'accompagner au moins 700 entreprises et d'effectuer 185 diagnostics et aides par an** en Bourgogne Franche-Comté, pendant la durée du programme jusque fin juin 2028.

## Une année 2026, riche en événements !

**Deux rencontres de portée nationale**, soutenues par l'ADEME sont accueillies dans notre région sur la transition écologique des territoires :

→ Du 23 au 25 juin 2026, [les 27<sup>e</sup> Assises Européennes de la Transition Énergétique](#) accueillent à Dijon une centaine d'intervenants autour de la transition énergétique des territoires.

→ Les 21 et 22 septembre 2026, c'est [la 4<sup>e</sup> édition des Assises territoriales de l'agroécologie et de l'alimentation](#) qui s'installe à Dijon. L'occasion pour les acteurs académiques, économiques, sociaux et citoyens de consacrer le rôle des territoires dans l'accélération de la transition alimentaire.

A souligner également **des événements organisés par l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté en région** : [la Journée régionale de la géothermie](#) viendra le 2 juin prochain présenter les atouts d'une technologie en plein essor et au quatrième trimestre deux rencontres sur l'hydroélectricité et les Énergies Renouvelables

## Comprendre le fonctionnement de l'ADEME BFC

Pour tenir ses engagements de neutralité carbone, la France mobilise des ressources financières pour abonder les projets initiés par les entreprises, les collectivités et les associations. Ces financements sont accessibles soit à travers des enveloppes nationales, soit à travers des enveloppes régionales.

Pour les porteurs de projets, la priorité est l'accompagnement de proximité, garanti par une régionalisation des équipes de l'ADEME, adossées à des expertises transversales.

L'instruction des dossiers de financement, quant à elle, est répartie entre les équipes ADEME locales et nationales, en fonction du fléchage des enveloppes ciblées. Mais ce sont bien les composantes régionales de l'ADEME qui assurent le suivi administratif de toutes les demandes émanant des acteurs de leur territoire.

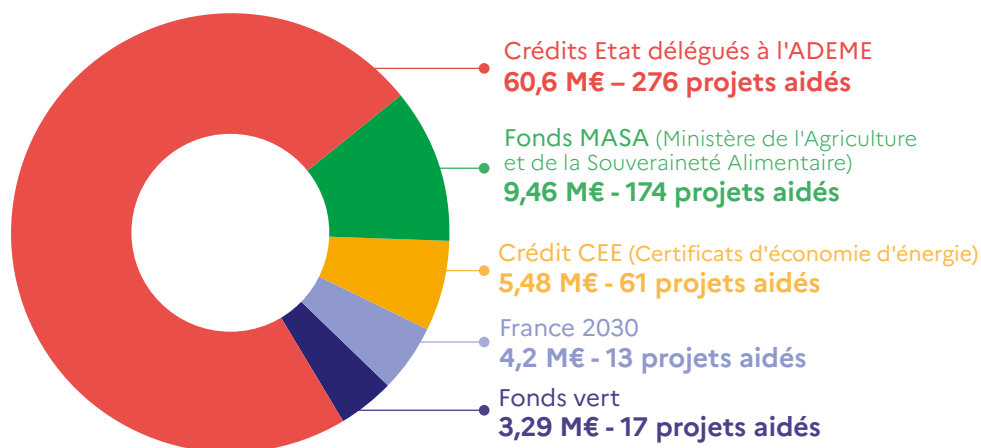
# Les chiffres régionaux 2025

## AIDES ENGAGÉES PAR L'ADEME VIA LES DIFFÉRENTS FONDS DE L'ÉTAT

541 projets aidés

Montant total des projets :  
345,5 M€

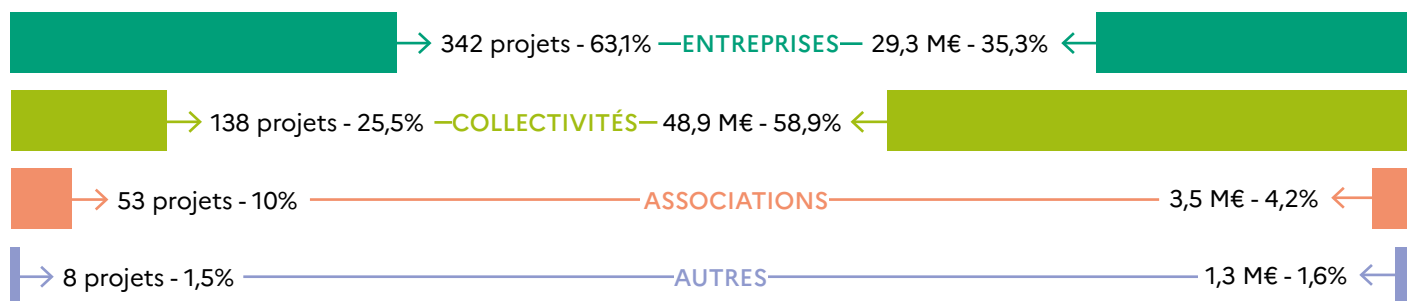
Montant total des aides :  
83,05 M€  
soit 24% du montant  
total des projets



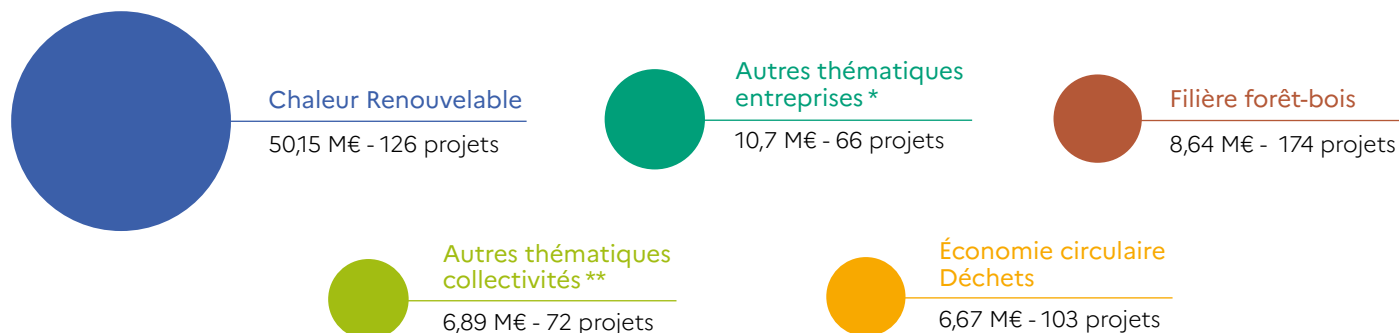
## RÉPARTITION DES AIDES PAR BÉNÉFICIAIRE

NOMBRE DE DOSSIERS

MONTANT DES AIDES



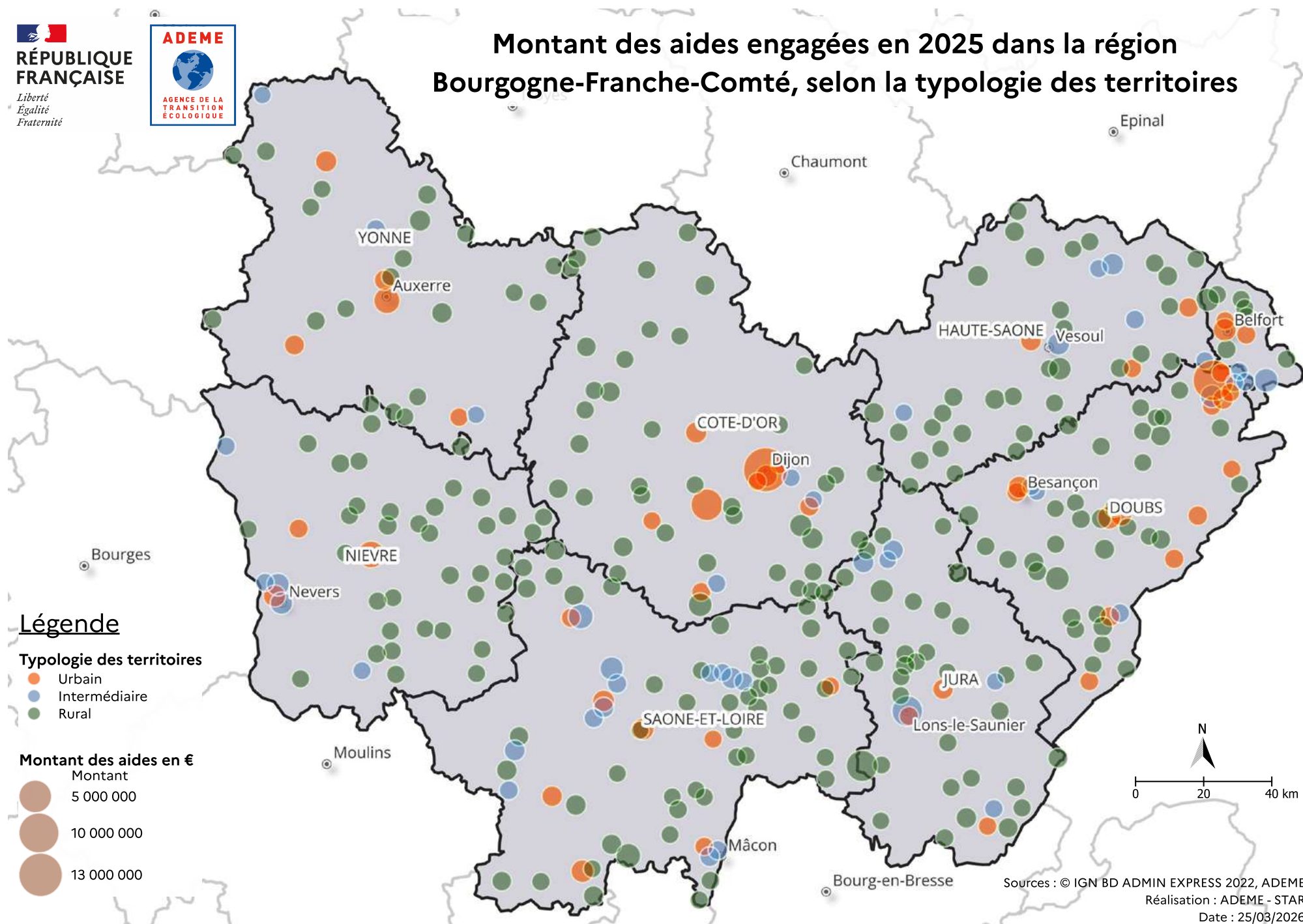
## RÉPARTITION DES AIDES ET DES PROJETS PAR THÉMATIQUE



\* décarbonation des procédés et des activités, mobilité, bâtiment, agriculture

\*\* EnR électriques, TETE, mobilité, friches, sols pollués, qualité de l'air, hydrogène

# Montant des aides engagées en 2025 dans la région Bourgogne-Franche-Comté, selon la typologie des territoires





# Extension du réseau de chaleur et création d'une chaufferie biomasse



Montbéliard Energies (filiale de DALKIA)  
pour la commune de Montbéliard (25)

## Descriptif du projet

Le projet permet à la fois de **développer le réseau de chaleur** et de **verdir le mix énergétique** tout en maintenant le tarif compétitif.

- Réalisation d'une extension de 7,3 km du réseau de chaleur existant.
- Amélioration de la récupération d'énergie sur le four de l'usine d'incinération après sa rénovation permettant de fournir près de la moitié des besoins du réseau.
- Réalisation d'une chaufferie biomasse de 10 MW (6 MW + 4 MW) pour obtenir un mix énergétique à 97% constitué d'énergie renouvelable et de récupération.
- Mise en place d'un stockage de chaleur constitué de 2 hydro-accumulateurs de 100 m<sup>3</sup> chacun.
- Plan d'approvisionnement exclusivement basé sur des plaquettes forestières, dont 60% proviennent de Bourgogne-Franche-Comté et 40% de Grand-Est, pour répondre à un besoin de 10 800 tonnes/an.
- Qualité de l'air : mise en place d'un filtre multicyclone et d'un filtre à manches permettant des émissions de particules inférieures à la réglementation.

Investissement total en faveur  
de la transition écologique

**26,7 M€**

Aide financière ADEME

**9,82M€**

soit 45,1% des  
dépenses éligibles

Origine des fonds de l'État  
opérés par l'ADEME

**Fonds chaleur**

Contribution  
de l'ADEME

- Accompagnement et expertise technique du projet dès les phases d'études
- Instruction du dossier
- Aide à l'investissement

## Résultats attendus

- **29 nouvelles sous-stations desservies** pour environ **12 GWh de ventes supplémentaires**.
- Production d'énergie renouvelable et de récupération (EnR&R) supplémentaire grâce à la biomasse : **35,1 GWh biomasse**.
- Production d'EnR&R totale : 70,1 GWh EnR/an contre 35 GWh/an en situation initiale.
- **7 300 tonnes de CO<sub>2</sub> éq évitées/an**.
- Augmentation importante du taux EnR&R : de 58% à **97% en 2030** (réseau initial + extension)
- Maintien d'un prix de la chaleur compétitif pour les usagers des réseaux de chaleur.
- Retombées économiques du projet essentiellement locales : ressource biomasse locale, en substitution d'énergies fossiles importées.



# Diagnostic écoconception de transducteurs et sondes à ultrasons



IMASONIC  
à Voray-sur-l'Ognon (70)

## Descriptif du projet

IMASONIC est un des leaders mondiaux dans la conception et la production de transducteurs et sondes à ultrasons pour des applications médicales et industrielles en lien avec la santé, la qualité et la sécurité.

Depuis plusieurs années, l'entreprise agit pour **réduire son impact environnemental à l'échelle de son site de production** en travaillant sur ses consommations d'eau, d'énergie et la gestion des déchets.

Dans ce cadre, elle a engagé une démarche globale d'efficacité énergétique, de décarbonation et de performance industrielle qui s'est traduite notamment par **une installation de géothermie industrielle** en 2024, soutenue par le Fonds chaleur opéré par l'ADEME. Cette installation permet de chauffer et de rafraîchir son site de production via deux pompes à chaleur géothermiques réversibles associées à un champ de 31 sondes de 120 m de profondeur.

La certification ISO 14001 et la demande client ont invité l'entreprise à élargir son périmètre d'actions et ainsi **connaître l'impact environnementale de ses produits** pour mettre en place les actions d'amélioration associées.

IMASONIC a donc souhaité engager **une démarche d'écoconception** adaptée à ses produits (grandes diversités, réalisation sur mesure) lui permettant de **développer la connaissance, les compétences internes, les outils et les indicateurs nécessaires**. Pour conduire ce travail, elle se fait accompagner par un prestataire expert de la région Bourgogne-Franche-Comté et bénéficie de l'appui de l'Agence Economique Régionale.

Investissement total en faveur  
de la transition écologique

**44,9 k€**

Aide financière ADEME

**31,4 k€**

soit 70% des  
dépenses éligibles

Origine des fonds de l'État  
opérés par l'ADEME

**Fonds Economie  
circulaire**

Contribution  
de l'ADEME

- Accompagnement et expertise technique du projet
- Instruction du dossier
- Aide à l'investissement

## Résultats attendus

- **Quantification des impacts environnementaux** du panel de produits selon une approche multicritères et sur l'ensemble du cycle de vie.
- Identification des éléments qui génèrent **les impacts sur l'environnement les plus significatifs et des pistes d'actions potentielles**.
- Approche **des gains environnementaux associés** ainsi que des indicateurs de suivis.
- En fin d'accompagnement, ce projet aura permis à l'entreprise de s'approprier la méthode, de réduire l'impact environnemental des produits évoqués, de dupliquer cette démarche sur d'autres produits et de définir un processus de déclenchement associé.
- IMASONIC veut profiter de cette démarche pour dégager des pistes d'amélioration et des aides à la décision dans les choix d'innovation envisagés et repenser les relations commerciales ou techniques, par exemple en challengeant certains fournisseurs.



# Revalorisation de vêtements de seconde main pour la production de vêtements et d'accessoires textiles upcyclés



LOSANJE  
à Nevers (58)

Appel à Projets « ORMAT 2025 (Objectif Recyclage MATières) »

## Descriptif du projet

L'**upcycling** constitue une solution à l'impasse écologique dans laquelle se trouve aujourd'hui le secteur textile. En réutilisant l'existant, elle permet un impact environnemental inégalé et offre un champ d'action sans limite.

**LOSANJE** est un acteur qui réalise dans son atelier/usine situé à Nevers, l'upcycling de vêtements pour le compte de différentes marques et clients : l'entreprise confectionne des produits à partir de la découpe et du réassemblage de produits finis et de seconde main (vêtements, draps, rideaux, bâches, etc.), destinés initialement à être jetés et/ou incinérés.

Pour sa 3<sup>e</sup> phase de développement, la société entre dans l'industrialisation de l'upcycling, c'est-à-dire l'industrialisation de sa ligne de production et la création de l'une des premières usines au monde d'upcycling textile. Ce nouveau projet consiste à :

- Changer de site pour tripler la surface : implantation à Varennes-Vauzelles (58).
- Déployer plusieurs lignes de découpe automatisée et améliorée dédiées à la découpe de vêtements.
- Déployer une première ligne de découpe spécifiquement adaptée à des textiles techniques (bâches PVC, néoprène...).
- Investir dans des équipements de tri et de stockage associés à ces différentes lignes.

Investissement total en faveur  
de la transition écologique

**3,2 M€**

Aide financière ADEME

**743 k€**

soit 23,2% des  
dépenses éligibles

Origine des fonds de l'État  
opérés par l'ADEME

**Fonds Economie  
circulaire**

ORMAT 2025

**Contribution  
de l'ADEME**

- Accompagnement des différentes phases des projets de l'entreprise sur le long terme
- Expertise et mise en relation avec l'écosystème
- Financement des projets d'investissement

## Résultats attendus

- Revalorisation de 800 tonnes par an de vêtements et textiles de seconde main, soit plus de 2 000 tonnes éq. CO<sub>2</sub> économisées par an, pour la production de 760 tonnes par an de vêtements et accessoires textiles upcyclés.
- Multiplication des capacités de découpe de produits textiles.
- Extension du champ de revalorisation à d'autres typologies de textiles (bâches publicitaires, textiles techniques...).
- Proposition d'une offre personnalisée, locale et responsable aux différents donneurs d'ordre et clients tout en évitant la production de déchets.



# Mise en place de la tarification incitative et du contrôle d'accès en déchèteries



## Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne (71)

### Descriptif du projet

La Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne va mettre en place la **tarification incitative** sur l'ensemble de son territoire, soit 29 communes pour 16 454 habitants, pour tous les usagers du service (particuliers, professionnels et administrations).

Ce dispositif financier est complété par **l'installation de systèmes de contrôle d'accès en déchèteries**, permettant une identification des utilisateurs des sites avec facturation des apports des professionnels.

Les ordures ménagères seront collectées en apport volontaire avec tambour et identification. Il est prévu une identification des redevables via un badge.

Pour mener à bien ce projet de tarification incitative, la collectivité doit pouvoir gérer plusieurs paramètres :

- **Disposer d'un seul outil** pour la gestion de la production de déchets, des enlèvements en déchèteries et de la facturation de manière dématérialisée.
- Engager des **moyens humains supplémentaires** pour un suivi qualitatif et organisationnel auprès des usagers.
- Mettre en place un marché de fournitures de points d'apport volontaire et de travaux.
- Lancer **un plan de communication** auprès des usagers et anticiper la gestion des comportements inciviques.

Investissement total en faveur de la transition écologique

**2,5 M€**

Aide financière ADEME

**671 k€**

soit 53% des dépenses éligibles

Origine des fonds de l'État opérés par l'ADEME

**Fonds Economie circulaire**

Contribution de l'ADEME

- Accompagnement et expertise technique du projet
- Instruction du dossier
- Financement des projets d'investissement

### Résultats attendus

- **Baisse de 27% des ordures ménagères résiduelles** ainsi qu'une baisse des coûts de collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR) avec le passage en apport volontaire. L'économie réalisée sur le traitement et la collecte couvrira les surcoûts liés à la mise en place du projet.
- **Evolution du service** : l'objectif est de collecter l'ensemble des OMR en points d'apport volontaires.
- Parallèlement, 17 sites de compostage partagés ont été installés sur la communauté de communes avec un suivi hebdomadaire et **10 nouveaux sites sont prévus**.
- La communauté de communes souhaite préparer les années futures en diminuant ses quantités de déchets à enfouir, redynamiser les tonnages de recyclables encore trop présents dans les poubelles grises.



# Industrialisation du VElo électrique LOW-tech



## PARCO CYCLES

à Cravanche (90)

Appel à Projets « Industries du Vélo »

### Descriptif du projet

Parco Cycles conçoit et commercialise des vélos électriques urbains axés sur une approche low-tech et frugale, en favorisant la fabrication locale et européenne. Le modèle Parco //005, dont le cadre est fabriqué en France, combine les avantages d'un vélo mécanique et électrique : l'assistance électrique légère permet d'obtenir un vélo de 15kg, utilisable en version musculaire et dont la maintenance est facilitée. Après 1 an de commercialisation et de fabrication de son premier vélo, Parco Cycles évolue afin de passer **à la production industrielle à grande échelle de ses vélos.**

Dans le cadre de l'Appel à Projets « Industries du Vélo », le projet de Parco Cycles traitera chronologiquement sur 3 ans les 3 sujets suivants :

- Mise au point et industrialisation d'un nouveau procédé de collage.
- Relocalisation de la production de la fourche.
- Evolution de la zone d'assemblage vers une ligne à flux tendu.

Investissement total en faveur  
de la transition écologique

**2 M€**

Aide financière ADEME

**798 k€**

soit 40% des  
dépenses éligibles

Origine des fonds de l'État  
opérés par l'ADEME

**France 2030**

Contribution  
de l'ADEME

- Accompagnement et expertise technique du projet
- Instruction du dossier
- Aide à l'investissement

### Résultats attendus

- Production de **10 000 vélos / an d'ici 3 ans** et développement d'un réseau de boutiques.
- **Relocalisation de la production du vélo** et travail avec le plus grand nombre possible d'acteurs locaux.
- Développement de process de production vertueux.
- Réduction de l'impact global de la production et de l'usage des vélos.
- **60 tonnes de CO<sub>2</sub> éq évitées / an d'ici 3 ans.**
- Plus de **70% de matériaux recyclables/biosourcés** dans le produit final.



# Création et développement d'activités entrepreneuriales locales sur la filière alimentation durable dans le Jura



## COOPILOTE à Lons-le-Saunier (39)

Appel à Projets « PRALIM », en partenariat avec la DRAAF

### Descriptif du projet

En tant que Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE), Coopilote accompagne les entrepreneurs en offrant un cadre innovant et une gamme complète de services.

**Ce projet est initié dans le cadre d'une coopération entre 3 territoires : Le GAL Coeur du Jura, le GAL du Pays Lédonien et le GAL du PNR du Haut-Jura**, afin de couvrir un territoire suffisant pour l'expérimentation. Il s'appuiera également sur la CAE GRAP, en Rhône- Alpes, spécialisée sur la filière Alimentaire.

Lauréat de l'Appel à Projets « PRALIM », le projet concerne principalement la filière Alimentaire, avec 3 familles d'activités : activités de production transformation de produits alimentaires, activités de distribution et activités de restauration en circuits courts. Il comporte **plusieurs phases sur 2 ans** :

- **Etude territoriale** afin d'identifier les acteurs sur les familles d'activités ciblées et d'estimer le potentiel de création d'activité.
- **Préparation et adaptation du dispositif** : conditions de réussite, partenaires, gestion comptable et juridique.
- **Communication, lancement et accueil des projets.**

Investissement total en faveur  
de la transition écologique

**146,8 k€**

Aide financière ADEME

**32,4 k€**

soit 22% des  
dépenses éligibles

Origine des fonds de l'État  
opérés par l'ADEME

**Fonds Economie  
circulaire**

### Contribution de l'ADEME

- Accompagnement et expertise technique du projet
- Instruction du dossier
- Eclairage régional du projet et garantie de son intégration du projet dans les enjeux Alimentation durable développés en région

### Résultats attendus

- Développer 15 activités alimentaires en 2 ans et sur les 3 territoires.
- Favoriser des créations structurantes, avec des surfaces d'activité plus importantes.
- Développer et adapter le dispositif spécifiquement sur la filière Alimentaire.
- Enclencher une dynamique, notamment partenariale, stimulant l'entrepreneuriat sur ce territoire et cette filière.
- Objectif final : déployer le dispositif sur le reste de la Franche-Comté, voire de la Bourgogne.



# Augmentation capacitaire d'un procédé industriel de fabrication de panneaux isolants en bois et paille



**ISOVOO**  
à Blanzay (71)

## Descriptif du projet

ISOVOO est spécialisée dans la fabrication d'éléments constructifs pour tous types de bâtiments à partir de matériaux biosourcés (bois, paille, ouate de cellulose, etc.).

Le projet consiste à quasiment **doubler la capacité de production tout en modernisant le process industriel**, grâce à l'acquisition de machines de dernière génération et à l'optimisation des flux.

Investissement total en faveur de la transition écologique

**774,6 k€**

Aide financière ADEME

**271,1 k€**

soit 35% des dépenses éligibles

Origine des fonds de l'État opérés par l'ADEME

**Fonds vert**

Mesure " Territoire d'Industrie en transition écologique "

**Contribution de l'ADEME**

- Accompagnement et expertise technique du projet
- Instruction du dossier
- Aide à l'investissement

## Résultats attendus

- Production annuelle pouvant atteindre les **18 000 m<sup>2</sup> d'éléments constructifs**.
- **Impact écologique positif prépondérant** : le projet d'extension et de modernisation de l'atelier permettra d'augmenter de manière significative (33%) la production annuelle, permettant la **montée en puissance de la construction bois / paille** sur le territoire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau et dans d'autres régions comme l'île de France.
- **Impact carbone des constructions** : en considérant que le domaine le plus impactant est l'isolant, la paille permet d'éviter **61,15 kg CO<sub>2</sub> éq.** (par m<sup>2</sup> de murs produits) par rapport à un isolant conventionnel de type laine de verre.



# Accompagnement des élus pour la transition écologique

## Le réseau "Elus pour Agir "

### Descriptif du projet

Le réseau " Élus pour Agir " a pour objectif de **structurer un réseau d'élus** et de **les accompagner à mieux appréhender les enjeux de la transition écologique** quel que soit le niveau initial de maîtrise du sujet.

Le réseau " Élus pour Agir " s'inscrit pleinement dans la dynamique des Communautés de la Planification (COP) en offrant aux élus **un panorama structuré d'actions thématiques, de retours d'expériences et de leviers opérationnels mobilisables** à chaque étape de la planification territoriale.

Par sa capacité à mettre en réseau des élus engagés et à diffuser des pratiques éprouvées, **le réseau constitue un outil d'acculturation, de montée en compétence et d'aide à la décision**, notamment par les pairs, directement au service des collectivités.

**Plusieurs outils sont mis à disposition** pour animer le réseau " Elus pour Agir " : des webinaires nationaux (3 par an animés par l'ADEME nationale), des événements régionaux organisés par les directions régionales, une plateforme d'échange entre pairs et une animatrice régionale dédiée pour accompagner les élus locaux.

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/conseils/elus/elus-pour-agir>

A l'échelle nationale

**+ de 4 300 élus**

inscrits au réseau

En Bourgogne-Franche-Comté

**317 élus**

inscrits au réseau

### Contribution de l'ADEME

- Réseau coordonné par l'ADEME nationale et animé par les Directions Régionales dans chaque région.
- Les membres du réseau bénéficient du soutien et de l'accompagnement de l'ADEME et de l'écosystème local de partenaires pour outiller la mise en oeuvre de leurs politiques publiques locales.

### Temps forts de l'année 2026

- Le thème national sera « **Nouveaux mandats, nouveaux défis : 6 ans pour réussir sa transition écologique** » pour inspirer les nouvelles équipes municipales et mettre en oeuvre des projets de transition écologique dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie des usagers.
- La Direction régionale de l'ADEME animera plusieurs temps forts en Bourgogne-Franche-Comté, en associant les parties prenantes locales, afin de **présenter les outils pour accompagner cette mise en action régionale et locale.**
- Organisation de la **Quinzaine du réseau " Elus pour Agir "** du 29 juin au 10 juillet avec plusieurs événements en région

## L'ADEME

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Énergie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste.

L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économe en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions.

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

Découvrez la plateforme AGIR, porte d'entrée vers les conseils et les services de l'ADEME.

Elle propose des solutions concrètes à tous les citoyens, acteurs économiques et territoires qui veulent agir pour la transition écologique : contenu personnalisé, dépôt de projets pour financement, solutions et retours d'expérience.

→ [agirpourlatransition.ademe.fr](https://agirpourlatransition.ademe.fr)



*Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté :*

*Cité administrative Viotte,  
5 voie Gisèle Halimi  
25000 BESANCON*

*Site de Dijon :  
15 boulevard de Brosses  
21000 Dijon*

*Téléphone : 03 81 25 50 00  
Courriel : [ademe.bourgognefranche-comte@ademe.fr](mailto:ademe.bourgognefranche-comte@ademe.fr)*

*[www.ademe.fr/direction-regionale/bourgogne-franche-comte](http://www.ademe.fr/direction-regionale/bourgogne-franche-comte)*

## CONTACTS MÉDIAS BUZZ & COMPAGNIE

Mélanie Voisard | 06 12 52 53 15

Emma Ferreira | 06 29 30 07 51